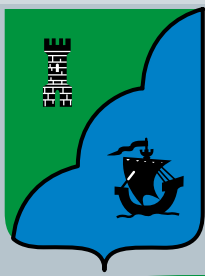


Janvier 2023



BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS
n°82

L'ÉCHO

de Bel Air



▼ Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Au service des enfants

Photo L. Frézouis



Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID, nous devons rester prudents et vigilants.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, nous devons faire preuve de beaucoup de vigilance pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

La municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie depuis plusieurs années pour mettre en place des mesures efficaces mais raisonnées : la finalisation d'un nouvel éclairage LED moins énergivore sur la commune, la réalisation de travaux dans divers bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration énergétique, pour l'éclairage et le mode de chauffage, vont être mis à l'étude durant l'année.

D'autres études vont être menées durant l'année, autour de la petite enfance et la scolarité de nos petites têtes blondes.

Encore un grand merci à toutes les associations et la MJC pour leur implication pour que notre commune revive des moments festifs.

La première cérémonie des vœux, depuis notre prise de fonction, a eu lieu le 8 janvier dernier, je vous remercie d'y avoir participé aussi nombreux.

Pour tous ceux qui n'ont pas pu être présents, je vous adresse en mon nom et celui du conseil municipal nos meilleurs vœux.

Pierre CALMELS
Maire de Navès

“**Que cette nouvelle année soit la meilleure de toutes.
Santé, travail et bonheur pour vous et vos proches.
Quelle nous fasse oublier les précédentes
et nous ramène vers une vie moins compliquée.
Bonne et heureuse année 2023.**”

INSEE

Tout ce qu'il faut savoir sur le recensement

Début janvier, vous avez reçu la lettre d'information sur le recensement de la population de Navès.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de savoir de façon officielle combien de personnes vivent dans chaque commune française. Mais il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces résultats en découle le calcul de la participation de l'Etat au budget communal ; plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Est-il obligatoire ?

OUI, selon la loi du 7 juin 1951, répondre au questionnaire de recensement est une obligation,



un devoir civique, sous peine d'amende en cas de non réponse à cette enquête INSEE.

Quelle est la fréquence ?

Il a lieu tous les 5 ans, sur notre commune, l'agent recenseur est Cathy Bousquet qui a été désignée par arrêté municipal.

Comment faire ?

Suite à l'envoi de la lettre

d'information, vous recevrez à partir du **19 janvier 2023** la notice ainsi que les codes de connexion vous permettant de répondre par internet, ce qui est fortement conseillé et reste la manière la plus simple et la plus rapide, environ une quinzaine de minutes.

Cependant, si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, le questionnaire papier sera

à réclamer en Mairie auprès de notre agent recenseur qui vous donnera plus de précisions si vous en exprimez le besoin.

Le recensement se terminera le 18 février 2023.

ATTENTION !

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Vos données sont protégées, elles sont transmises à l'Insee, le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme, pour établir des statistiques.

Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une baisse de consommation grâce aux LEDs

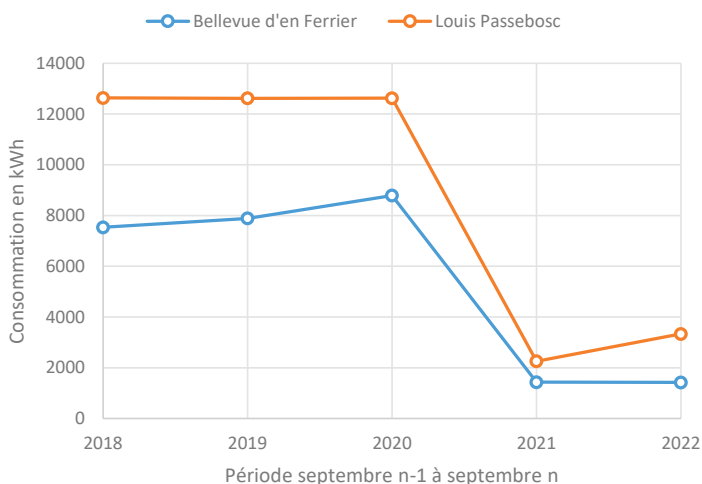
Dans le bulletin communal de juillet 2022, nous vous faisons part du remplacement progressif de l'ensemble des luminaires de l'éclairage public Navessol par du matériel à technologie LED intelligent, dans le but de réaliser des économies d'énergie.

Les premiers impacts ont été constatés au centre du village sur les postes de la rue Louis Passebosc et Bellevue d'en Ferrier (*graphique ci-dessous*).

Leur consommation électrique annuelle ont baissé de 80% en moyenne depuis 2021. Dans le futur nous devrions aussi constater une baisse équivalente sur l'ensemble de l'éclairage public de la commune.

A ce jour, nous notons déjà 41% de réduction sur la facture de l'éclairage public.

Cette opération nous permettra de contenir l'envolée actuelle des prix de l'électricité.



EN BREF



Personnes à mobilité réduite

Comme énoncé précédemment, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux se sont poursuivis sur les lieux publics de NAVES.

Dans ce contexte, une rampe a été construite dans la cour de l'école et une balustrade installée à la sortie de la salle George Prêtre.

Les places de parking PMR ont également été repeintes.



Occupation de l'ancienne Mairie

Une convention de mise à disposition de locaux et de matériels sera signée entre la commune de Navès et le pôle enfance-scolarité et expertise Autisme APAJH81, représenté par son directeur Uvaldo Polvoreda.

Les locaux et matériels mis à disposition sont destinés aux activités de deux services du pôle, l'équipe mobile d'appui à la scolarisation et le pôle de compétences et de prestations externalisés.

Par cette convention, l'APAJH 81 marque son ancrage sur la commune de Navès ainsi que la volonté de s'y développer. Nous leur souhaitons la bienvenue au centre bourg.

▼ Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Un métier au service des enfants

L'ATSEM est un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, employé par la commune, mais qui travaille sous une double hiérarchie, le Maire et le Directeur de l'école.

Les premiers pas à l'école sont une étape importante dans l'apprentissage des enfants.

Autonomie, propreté, premiers contacts, L'ATSEM endosse un rôle majeur pour les tout-petits, apportant une assistance technique et éducative aux enseignants.

Et oui, bien qu'ils n'aient pas besoin de notre aide pour s'amuser, personne ne naît en sachant faire ses lacets et fermer son manteau. Quotidiennement, ce sont des dizaines de petits monstres en pleine croissance qui ont besoin de soutien et d'exemples moteurs dans leur développement.

Tout au long de la journée, chaque étape peut vite devenir un défi pour les enfants : prise en charge des bobos, gestion du déjeuner au réfectoire, préparation de la sieste, distribution du goûter, animation de la garderie ...

Dans la cour ou dans la classe, l'aide de l'ATSEM est précieuse, les enseignants sont délestés de certaines tâches lorsqu'il est nécessaire, allant de l'accueil des enfants à la préparation des activités qui leur sont destinées. Celui-ci peut également intervenir dans le cadre périscolaire.

Retrouvez ici le témoignage de Pauline, Aurélie et Rosy.

Depuis mon embauche sous contrat PEC en mars 2022, Parcours Emploi Compétences conclu avec Pôle Emploi, j'ai obtenu à la suite d'une formation à distance d'un an, mon CAP d'accompagnement éducatif de la petite enfance en juillet 2022. J'ai pour projet professionnel d'obtenir mon diplôme d'ATSEM. C'est pour cela que je commencerai en mai 2023 une préparation au concours (qui se déroulera en octobre 2023) financée par la mairie.

Pauline Perego



Native de Castres (8 avril 1986), diplômée du CAP Petite Enfance et titulaire du concours ATSEM, j'ai commencé ma carrière dans le 64.

À l'ouverture du poste de remplacement en vue du départ à la retraite de Rosy, ma candidature a été retenue par Pierre Calmels et son conseil municipal, j'ai ainsi rejoint le 22 août 2022 l'équipe du personnel communal de Navès ainsi que l'équipe enseignante, ce qui a permis pour mes 2 enfants et moi-même de revenir vivre dans ce département que j'affectionne tout particulièrement.

Le métier d'ATSEM est un métier passionnant, qui est chaque jour différent. C'est un plaisir de travailler auprès des enfants dès leurs premiers pas à l'école, les voir grandir et évoluer au fil des années, être à leur écoute avec bienveillance, les rassurer et soigner leurs «petits bobos», les assister dans l'apprentissage de leur autonomie, et appuyer les enseignantes (maîtresses Lucie et Manon) au cours de la journée.

Je suis très contente d'avoir partagé ces 4 mois en binôme avec Rosy et je lui souhaite une très bonne retraite.

Aurélie Bennes



Grâce à mes études d'auxiliaire de puériculture et mes années d'expériences auprès de jeunes enfants, Gilbert Auret alors maire de Navès et ses adjoints ont retenu ma candidature, j'ai ainsi pu rejoindre l'équipe en place en 1987.

Pour ensuite être titularisée sous le mandat de Marc Cousinié.

En 2001, diplômée ATSEM (CAP petite enfance et concours ATSEM) j'intègre la classe maternelle avec l'institutrice Laurence Azan. Un métier fascinant et qui m'a totalement passionnée, le temps a défilé. Je termine ma carrière, 35 ans plus tard aux côtés de la maîtresse Lucie Sliva, sous le nouveau conseil municipal de Pierre Calmels.

Un long et très beau chemin parcouru avec autant d'entrain et de plaisir chaque année, auprès des enfants pour leur apporter le réconfort, les soins, les câlins, le sourire, également auprès de mes collègues de travail, de l'équipe enseignante dirigée par

Jean-Baptiste Gueguen avec laquelle j'ai partagé tant de bons moments. Je lègue le flambeau d'un si beau métier à Aurélie Bennes qui a pris la suite en ce 2 janvier 2023.

Je lui souhaite beaucoup de bonheur et de plaisir ainsi qu'à toute l'équipe.

Nos enfants Navessols resteront entre de très bonnes mains...

Rosy Delordre

Après la surprise du 16 décembre dernier, j'ai récupéré de mes vives émotions et je garderai un très bon souvenir de cette soirée. Je tenais à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour l'organiser sans que rien ne fuite... Un grand merci aux parents, aux enfants et aux enseignants, j'ai reçu le plus beau des cadeaux, leur sourire et leur amour. Encore un grand merci pour tout à tous.

Ils parlent de Rosy...

Ce vendredi 16 décembre 2022 tu as arraché le dernier feuillet de ton vingt-deuxième éphéméride accrochée à côté de ton bureau de cette petite école. Une page de ta vie se tourne et une autre s'ouvre. Tu as pris tes fonctions alors que j'occupais le poste de directeur, tu t'es tout de suite intégrée à l'équipe en place et ton aide a été précieuse. Ta gentillesse et ton implication ont contribué à resserrer les liens qui nous unissaient dans ce travail souvent difficile. J'ai passé, en totale confiance, d'excellentes années à tes côtés. Je te remercie encore pour tout et te souhaite de tout cœur de profiter à ta guise de ce nouveau temps libre.

Avec toute ma reconnaissance et mon amitié.

Michel Albin

Merci pour tout ce que tu as fait, ta gentillesse, ta bienveillance, tu es un rayon de soleil pour les familles.

Cela était plus facile de laisser les enfants le matin quand on te voyait toujours souriante et sereine. Tu es l'allier des mamans par ta présence essentielle, tu connais bien les petits, tu révels le positif chez eux et tu les protèges.

Tu as entouré chaque jour chaque enfant de ta douceur naturelle qui leur a permis d'évoluer dans un cocon heureux. Ils ont eu une immense chance de profiter de ton amour entier.

Maintenant nous sommes heureux de te laisser du temps pour profiter de ta famille.

On ne t'oubliera pas ! Encore merci Rosy

Des parents d'élèves



Rosy, lors de son départ à la retraite, fête fin décembre avec tous ceux qui l'ont cotoyée à l'école.

Le maire, **Pierre Calmels** ainsi que son prédécesseur **Marc Cousinié** ont tous deux déclaré :

« Tu es une personne de confiance, disponible et volontaire. »



Secrétariat de Mairie :

Horaires

Tél. : 05 63 70 22 18

Heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00 - Fermé l'après-midi

Mardi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

Mercredi Fermé

Jeudi Fermé le matin - 13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

www.ville-naves.fr

Etat civil

Reconnaisances avant naissance

- CABRERA Diego et CARLESSI Cendrine

Naissances

- TAÏDER Isaiah, Amar

né le 26 octobre 2022 à Castres

- PAGÉS OULÈS Ilyana, Roselyne, Raymonde

née le 15 novembre 2022 à Castres

- POUZENC Emy, Louise

née le 8 décembre 2022 à Castres

Mariages

- TESTE Anthony avec MELLINI Mathilde

le 30 juillet

- RÉGIS Damien avec LANGEVILLIER Anaïs

le 06 août

- MAIGNE Nicolas avec SCHWACHTGEN Julie le

17 septembre

- RUSSOLO Arnaud avec DELPICO Thiphaine

le 1er octobre

- DELPY Marc avec FONTAINE Nathalie

le 25 novembre

DÉCÈS

- BERNARD Jean-Marie, José

le 26 décembre 2022 à Castres

Appel aux bénévoles

Prochainement la nouvelle **bibliothèque municipale** ouvrira ses portes et nécessitera la mise en place d'une équipe pour assurer l'accueil des lecteurs ; effectuer les opérations de prêt, de retour et de rangement des documents de la bibliothèque.

Si vous manifestez un intérêt pour le monde des livres et que vous êtes disponibles, venez en ce début d'année vous signaler au secrétariat de la mairie.

Congrès des maires à Paris

Deux élus en visite

Le 104ème congrès annuel des maires de France s'est tenu du 22 au 24 novembre 2022 à Paris. Deux élus de la commune, Pierre Calmels et Gilles Sicard ont participé à cet événement Porte de Versailles.

Au programme cette année, l'indexation de la dotation globale de fonctionnement sur l'inflation, la suppression de la taxe d'habitation, l'intégration des collectivités dans le plan de redressement des finances publiques annoncé par l'exécutif ou encore la sécurité des élus.

Un salon utile, riche d'informations et de conseils qui peuvent aider à agir, accompagner les transitions, répondre aux besoins des habitants, aux impératifs écologiques et au développement de nos territoires.

Le salon héberge environ 1000 exposants, outre les stands, des conférences,



des débats sont également au programme.

Cette année, la délégation tarnaise accompagnée par l'ADM81 est venue rendre visite à ses deux sénateurs, Philippe Bonnecarrère et Philippe Folliot. Les élus ont procédé à l'habituelle visite du Palais du Luxembourg en passant par les pièces et les salles notables de la chambre haute.

Nos déchets

De nouvelles consignes

Comment l'extension des consignes de tri vont-elles simplifier votre geste ?

En effet, à partir du 1er janvier 2023, tous les emballages et les papiers iront dans le bac jaune !

Sur le territoire TRIFYL, chaque habitant jette, en moyenne, 221 kg de déchets dans sa poubelle noire en un an. Fin 2021, une grande campagne d'analyse de la poubelle noire, le MO-DECOM, a été organisée. Ses résultats sont éloquentes : sur les 221 kg produits, seuls 79 kg sont de vrais déchets résiduels et 32 kg pourraient encore être recyclés.

Il en ressort que chacun de nous ne trie réellement « que 59 kg » de recyclages dans son bac jaune.

Cependant, vous êtes le premier maillon de la chaîne et en moyenne 89% à trier vos emballages, mais seulement 51% à le faire systématiquement.

**1 tonne de « bon tri »
coûte jusqu'à 5 fois moins cher qu'1
tonne de poubelle noire**

Grâce à cette simplification de tri, pourquoi ne pas donner un nouvel élan au geste de tri historique ? Et nous inciter à trier encore plus !

Que permet le recyclage ?

Il permet tout d'abord la réduction de la quantité d'ordures ménagères résiduelles traitées.

Et en triant le maximum de papiers et



d'emballages, ce sont plusieurs dizaines de milliers de tonnes qui échappent

à l'enfouissement et à ses taxes pour devenir de nouvelles « matières secondaires » qui rentreront dans la production de nouveaux emballages ou objets en économisant ressources naturelles et énergie.

Quelques exemples : le recyclage de 850 boîtes de conserve permet de fabriquer un lave-linge, celui de 251 canettes permet de fabriquer le cadre d'un vélo.

Développons ensemble le tri ... !

3 messages clés

- C'est un **emballage** ? Dans le bac de **tri** !
- Pot de yaourt, boîte de conserve, pot de confiture... **pas besoin de les laver**, il suffit de les vider.
- Déposez vos emballages **en vrac** dans le bac de tri sans les imbriquer.

▼ 11 novembre

Commémoration de l'Armistice



Devant le Monument aux Morts de Navès en présence des élus locaux se sont réunis, les conseillers départementaux Isabelle Espinosa et Christophe Testas, des anciens combattants, un piquet du 8ème RPIMA, une délégation de pompiers de Labruguière, des gendarmes, des habitants de la commune ainsi que des élèves de l'école primaire, afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Le maire, Pierre Calmels a procédé devant cette assistance, à la lecture du texte écrit par la secrétaire d'Etat, Patricia Miralles. A la suite du dépôt des gerbes, les écoliers présents ont parfaitement chanté la Marseillaise, un moment qui émeut toujours la population adulte. Cet événement leur permet de construire une culture morale et civique.



Repas des Aînés

Comme tous les ans, suite à la commémoration de l'Armistice, un repas festif a été offert aux aînés de la commune par la municipalité.

Cette année, le traiteur Viaule de Lautrec a su régaler les papilles de l'assemblée.

Le spectacle proposé par André Barbara mettait en scène deux artistes de qualité.

Les convives ont pu découvrir, Bruno Sandro et Richard Crémades.

Bruno Sandro est un sosie vocal et visuel, il a interprété des artistes connus en prenant leur apparence et en les imitant gestuellement et vocalement. Un répertoire



diversifié présentant chanteurs et chanteuses, tels que Claude François, Dalida, Christophe, Daniel Balavoine, Edith Piaf, Patricia Kaas et tant d'autres.

Le spectacle s'est poursuivi avec Richard Crémades qui a entamé une carrière solo, après avoir été choriste d'Adamo et chanteur de l'orchestre René Coll. Ce chroniqueur des années 70-80 a su divertir les Navessols.

Selon les dires, cette manifestation fut appréciée décrivant un agréable moment de convivialité que Pierre Calmels et son conseil municipal sont heureux d'offrir.

Cérémonie des vœux

Depuis janvier 2020, la crise sanitaire n'avait pas permis la réalisation de cette manifestation.

Pour la première fois de son mandat Pierre Calmels entouré de son conseil municipal a présenté les vœux aux habitants de la commune ce dimanche 8 janvier 2023 dans la salle Georges Prêtre, en présence de Monsieur le député, Jean Terlier, des conseillers départementaux, Isabelle Espinosa et Christophe Testas ainsi que de Monsieur le Maire honoraire Marc Cousinié. Le maire a profité de l'instant pour faire un bilan des travaux

et investissements des deux dernières années, pour ensuite présenter les futurs projets et souligner le fait qu'il s'appliquait avec son conseil à gérer au mieux le budget communal. Il a également remercié les forces vives de la commune, associations et bénévoles, qui ont œuvré à l'animation du village, organisant des événements conviviaux permettant le bien vivre ensemble.

Deux personnes ont été mises à l'honneur, Rosy Delordre récompensée pour sa carrière professionnelle au sein de l'école ainsi que Myriam Teste qui a



reçu la médaille du travail des 20 ans. (photo ci-dessus) Ce fut aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants qui se sont installés sur la com-

mune depuis 2021 et leur offrir un livret de bienvenue.

L'assemblée a ensuite partagé un moment de convivialité.

▼ Téléthon

Les associations très mobilisées

Les associations de notre commune se sont cette année encore mobilisées pour le Téléthon par de nombreuses actions et/ou de dons.

Le vendredi 2 décembre :

Devant la Maison des associations, des bénévoles ont tenu le stand de vente d'objets relatifs au téléthon et de gâteaux. Ces derniers ont été préparés par des Navessoles parmi lesquelles Mme Germaine Dori que nous remercions vivement pour son investissement.

Pizz'A Nico et le Pumpet de « chez Rachat » ont également pris part à la manifestation.

La soirée s'est poursuivie avec le concours de belote qui a rassemblé 16 équipes.

Le samedi 3 décembre :

La Fabounade Navessole de Nicole & Marc a su satisfaire les papilles gustatives de 198



personnes et voir apparaître un défilé de gamelles à la salle Georges Prêtre.

C'est ensuite à 14 heures que s'est déroulé le départ de la dernière étape de la première édition du Relai Rando Téléthon.

Partie de Lavaur au début du

mois d'octobre et après 13 étapes, cette édition s'est achevée sur les hauteurs des communes de Saix et Navès par le passage de la flamme symbolique entre les randonneurs des MJC de Saix Viviers et ceux de la MJC de Navès et plus précisément entre Alain et François. A cette occasion, ce sont entre 150 et 200 randonneurs qui ont participé.

A l'arrivée, en présence des Maires de Saix et Navès, du Président de la communauté de communes Sor et Agoût, du Président du Comité Départemental de Randonnée pédestre et de la Directrice de la FD des MJC du Tarn la flamme a été confiée à Mathys avant de repartir en 2023 pour une nouvelle aventure.

Puis un grand moment festif a clôturé cette journée avec la soupe à l'ail de notre ami André et le bus de Philippe Bonnafous qui nous a régalé d'un petit concert musical au piano et à la batterie. Ce sont 2142 € qui ont été récoltés à travers villages et clochers dont 719 € lors de la dernière étape sur Navès.

Nous remercions vivement les généreux donateurs. La somme de 3 700 € (hors Rando) sera reversée dans son intégralité à l'AFM Téléthon Tarn Sud.



▼ Les Joyeux Petits Souliers

Ovation aux artistes

Venus d'Ukraine, 35 jeunes danseurs, filles et garçons, issus de l'école de danse des Joyeux Petits Souliers basée à LVIV effectuée tous les 2 ans une tournée dans le Tarn. Ils viennent dans un but humanitaire extraordinaire : mettre leur talent, la danse, au service des enfants malades et des orphelins de leur ville de LVIV.

L'association Tarn Ukraine, antenne régionale de l'association nationale des Joyeux Petits Souliers, organisait leur venue dans la région. Ils se sont produits au grand théâtre d'Albi et au théâtre de Castres mais aussi à

Puygouzon, Revel et Requista. Des danses parfaitement synchronisées, colorées et joyeuses entrecoupées par les prestations vocales du chœur d'hommes Orpheus.

Ces artistes étaient logés chez des habitants volontaires, parmi ceux-ci plusieurs familles navessoles.

Navès a beaucoup contribué au succès, le point de ralliement était le parking de notre commune et la salle Georges Prêtre a réuni pour un déjeuner convivial toute la troupe et leurs hébergements.



▼ **Comité des Fêtes**

Un nouveau format de la fête validé

Nous voilà à la fin de l'année 2022 qui pourra être considérée comme l'année de la renaissance.

En effet, le 2 avril nous avons organisé une soirée intitulée « L'ultime tartiflette de l'année » qui se voulait comme marquant la fin de la période hivernale. Nous avons continué les animations le samedi 2 juillet avec la tournée des gâteaux suivie de la soirée Navessole organisée par la mairie.

Nous avons ensuite pu « enfin » relancer notre traditionnelle fête annuelle qui s'est tenue du 18 au 21 août dans un nouveau format. En effet nous avons repositionné la fabounade le vendredi soir et le moins que l'on puisse dire c'est que ça s'est révélé un franc succès. En effet, ce nouveau positionnement vous a permis de rester un peu plus longtemps avec nous, et des échanges que nous avons eu avec certains d'entre vous, c'était pour votre plus grand plaisir. Le samedi pour sa part n'a pas modifié les codes établis avec le concours de pétanque et le concert de « MANHATTAN » le soir. Enfin notre fête s'est clôturée par un apéritif en fanfare le dimanche midi qui a duré, duré, duré....

Nous avons organisé la dernière tartiflette de l'hiver 2021



en avril, nous avons donc organisé la première tartiflette de l'hiver 2022 en octobre. Sur le même modèle que la soirée d'avril, nous avons eu la chance de vous entendre chanter lors d'un karaoké et de vous voir danser aux sons de nos animateurs d'une soirée... Nous avons également tenu à participer au Téléthon le premier week-end de décembre en prenant en charge l'organisation de la belote du vendredi soir et l'apéritif du samedi midi. Ce week-end a été relativement chargé pour nous car nous avons organisé un vide ta chambre le dimanche qui a fait le plein d'exposants mais malheureusement pas de visiteurs.

Pour ce qui est des événements à venir, notre assemblée générale se tiendra le 21 janvier, nous comptons réellement sur la présence d'un grand nombre de participants pour nous démontrer que les changements opérés vont dans le bon sens et que vous adhérez à notre nouvelle approche.

Nous prévoyons également de vous proposer une soirée « bière du monde » qui devrait se tenir le 25 mars 2023. Si vous avez des idées à nous proposer pour cette soirée, nous sommes bien entendu ouverts à les recevoir (animation musicale, jeux, repas...)

Enfin nous vous rappelons que toutes nos réunions sont affichées chez PROXY, sur les panneaux d'affichage de la commune et sont annoncées sur notre groupe Facebook, n'hésitez pas à venir participer et à amener vos idées.

Festivement,

Le Comité des Fêtes

Nous profitons également de ce mot pour avoir une pensée émue pour **Jean-Marie BERNARD**, dit «Camile», membre actif du comité des fêtes, qui nous a quittés en fin d'année 2022.

▼ **Généralités Mouvement**

De grands moments de partage

Début novembre 2022, une fois de plus, les aînés de NAVES se sont retrouvés autour de la table pour partager un moment d'amitié et de convivialité.

Nous étions invités pour une savoureuse dégustation de produits régionaux par la maison Pons de Brassac, au grand bonheur de tous.

L'après-midi s'est terminée par nos traditionnels jeux de société.

Les aînés de NAVES se sont également retrouvés entre adhérents et amis le 21 décembre

2022 afin de partager le repas festif de la fin d'année 2022.

Une pensée amicale pour tous les anciens qui ne peuvent être avec nous et, bienvenue aux nouveaux retraités qui veulent nous rejoindre.

Bonne année 2023 à tous.

Le président

Jean François Sargueux

Dates à retenir !

Assemblée Générale

le 8 février 2023,

Loto le **12 mars 2023**



▼ Moto-cross

Reprise de la journée de compétition

L'année 2022 aura été belle et active pour les passionnés de deux roues à Navès.

A la demande de nombreux licenciés et sympathisants, l'équipe du moto club, a avec fierté pu réorganiser une journée de compétitions sur son terrain.

N'ayant pas été organisée depuis 2017, c'est le 8 mai dernier que la fameuse course s'est déroulée sous un beau soleil.

Les inscriptions de pilotes se sont remplies pour chaque catégorie avec brio et rapidité !

Les visiteurs, grands et petits ont été au rendez-vous.

C'est donc dès maintenant que l'équipe travaille activement à relancer une édition pour le printemps 2023. Le Moto Club de Navès souhaite à tous et toutes une bonne année 2023.



▼ Pétanque

Un sport avant tout convivial

La pétanque est un moment convivial où l'on joue pour gagner comme dans tous les sports, mais ce sont aussi des rencontres comme en championnats des clubs entre sociétés, où il règne une ambiance amicale tout en étant une compétition.

Notre équipe de 2e division de ces championnats des clubs départementaux finit dernière, malgré une victoire contre St Amans et des rencontres très accrochées.

Celle de 4e division avec deux victoires, finit 7e sur 8 devant Pont de l'Arn.

En CRC 1 (Championnat Régional des Clubs) idem l'équipe termine dernière, lors des déplacements à la Primaube, Mercues et Montauban avec des parties très accrochées contre des adversaires très forts. Au total sur les 7 rencontres une seule gagnée. L'année prochaine l'équipe repart en CRC2.

Je remercie les joueurs : Pierre

Balester notre doyen, Dominique Lorenzo, Rémy Chazotte, Cédric Vatrín, Grégory Garcia, Lionel Caylet, Clovis Guiraud qui ont très bien représenté Navès lors de ces déplacements. Le 7 septembre s'est joué le championnat Doublette Vétérans, 4 équipes étaient présentes à Saix dont 2 équipes féminines. Une équipe se qualifie Pierre Balester et Patrick Bousquet pour les phases finales à St Sulpice où ils perdent en 8e. Laurent Chappert et Christian Perié sont éliminés à la qualificative, Christine Bousquet, Sylvie Valette, Odile Besombes et Hélène Guy en barrage, le club a été très bien représenté.

Le 1er octobre, qualificatif Triplettes Mixtes à Lempaut, là aussi 4 équipes, 2 perdent à la qualificative pour aller jouer les phases finales à St Sulpice.

Notre club a organisé son concours officiel en triplète mixte le 18 septembre 2022 en quatre parties : 32 équipes se

▼ Chasse

Les animaux s'approprient la mare réhabilitée

Notre enthousiasme au printemps a été quelque peu contrarié par un été trop chaud et sans fin.

Comme en 2020 le Bernazobre s'est retrouvé à sec dès le mois de juillet.

Les réserves d'eau naturelle, disséminées sur la commune n'ont pas été suffisantes pour abreuver l'ensemble de la faune sauvage.

Grâce à l'aménagement de points d'eau artificiels, par les chasseurs et la remise à niveau hebdomadaire de ces derniers, la petite faune a supporté tant bien que mal, ces canicules exceptionnelles.

Le dévouement de tous, notamment de Serge Poustomis, a permis de contribuer à la conservation de l'équilibre de la biodiversité sur notre commune. Un grand merci également à Gilles Sicard qui, en nous fournissant généreusement le blé pour les égrainoirs, soutient en permanence nos initiatives.

Les conditions climatiques ont été favorables à la reproduction des chevreuils, sangliers, lièvres, faisans et perdrix.

Les parcelles agricoles maintenues en interculture (chez Françoise Azaïs, Denis Chappert et Gilles Sicard) ont



assuré le couvert végétal nécessaire à ceux-ci.

Cette année au niveau des observations migratoires, on a pu noter la présence pendant quelques jours d'un rolhier d'Europe et d'une pie grièche à tête rousse à proximité de la mare réhabilitée chez Denis Chappert, dès sa réhabilitation, celle-ci a été immédiatement fréquentée par les chevreuils, renards, blaireaux, fouines... sans compter les perdrix, tourterelles des bois, palombes, etc... (photo ci-dessus).

Nous remercions la fédération des chasseurs du Tarn qui, par l'intermédiaire de Christophe David, soutient financièrement nos efforts dans le cadre de l'aménagement de notre territoire.

Guy Saumade



sont affrontées dans une très bonne ambiance.

Le 10 décembre s'est tenu le congrès du Comité du Tarn de pétanque à Terssac et notre assemblée générale a eu lieu le 18 décembre 2022 à la Maison des associations.

Notez la date du loto du Pétanq'club, le 29 janvier 2023.

Si vous voulez rejoindre notre club, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Pétanq'Club vous souhaite une bonne année 2023.

La Présidente, Myriam Teste

▼ Fête des voisins

De la convivialité dans nos quartiers



Les habitants de Montespieu.

Le repas des voisins, c'est surtout un moment de convivialité pour se retrouver tous ensemble autour d'un buffet froid, grillades et douceurs. L'occasion de se raconter les dernières péripéties du quartier, discuter de la famille, de la commune... Pensez, en 2023, à prendre des photos au cours de ces moments afin de les immortaliser !



Les voisins du quartier d'en Ferrier.

▼ Association des Parents d'Élèves de Navès

Une belle dynamique autour des enfants



C'est toujours dans une belle dynamique que l'APEN continue d'avancer et à quelques semaines de Noël, il est important pour nous de vous faire une petite rétrospective de ce début d'année scolaire avant de vous présenter la suite qui arrive à grands pas.

Cette année a été plus clémente que les précédentes et nous a permis d'honorer notre planning de manifestations. Nous avons pu réitérer la fête d'halloween pour les enfants de l'école, une soirée couronnée de succès comme en témoignent les sourires des enfants, cachés sous leurs plus beaux déguisements. Un grand merci aux villageois ayant apposé une citrouille sur leurs maisons, manifestant ainsi leur envie de nous accompagner dans cette belle aventure.

Les bonbons récoltés et en partie mangés, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas afin de partager un bon moment. Merci aussi à Pizz'A Nico, pour sa participation à cet évènement,

ce qui nous a facilité grandement l'organisation. Halloween terminée et déjà les vacances de Toussaint étaient là. Avec elles, la préparation du loto de l'école qui s'accélérait. Le loto tant attendu depuis sa dernière édition en 2019... Nous n'avions pas la pression du tout ! La encore, vous avez répondu présent en grand nombre et grâce à votre présence, aux nombreux donateurs et à l'effort de tous les bénévoles ayant participé à son organisation, cette journée a été

une grande réussite. Un très bon moment partagé, des fous rires, des déceptions (eh oui... on ne gagne pas à tous les coups) mais toujours dans la bonne humeur.

Alors pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Ensuite Noël est vite arrivé à grands pas et avec lui les friandises, les chocolats là encore, nous avons répondu présents avec notre vente de chocolat.

Le dénominateur commun de la réussite de toutes ces manifestations est avant tout l'union de tous, réunis autour de l'école avec nos enfants et pour nos enfants.

Nous vous retrouverons mîmars pour notre traditionnelle vente de fleurs puis nous nous attaquerons aux préparatifs du carnaval et de la kermesse. D'ici là, tous les membres de l'APEN vous souhaitent à toutes et tous une bonne année 2023.



Date à retenir



Le Festival **AUTAN DE BLUES** se déroulera le **2 février 2023** à 18h à la Salle Georges Prêtre.

Cette année, venez découvrir **Black Stompers**, un duo électroacoustique qui saura vous emmener en voyage sur une route du classic blues bordée de racines africaines et de saveurs rock'n'roll !

Toutes les informations sur : www.lobegason.org



Black Stompers avec Max Pierini à la guitare et au chant, et Pablo Leoni à la batterie, à la basse et aux percussions.

▼ Ecole

Le cross au profit d'ELA : une superbe initiative solidaire et citoyenne !



A la fin de l'été, les élèves reprennent le chemin de l'école avec enthousiasme afin de retrouver les copains, de découvrir les nouvelles têtes... Cette année, nous avons débuté le jeudi 1^{er} septembre avec 65 élèves. L'équipe enseignante

a que très légèrement changé durant l'été avec le départ de Laura Donné en maternelle et son remplacement par Manon Richard (chaque mardi). Lucie Sliva est avec les élèves de la Petite Section à la Grande Section (les lundis, jeudis et

vendredis) accompagnée par Roselyne Delordre et Aurélie Bennes, ATSEM. Sandrine Cauquil, est en charge des élèves de CP, CE1 et des CE2 comme depuis plusieurs années et Jean-Baptiste Gueguen, le directeur, a sa classe des CM1 et CM2. Laëtitia Villajos nous aide et accompagne durant les séances d'Éducation Physique et Sportive les mardis et les jeudis. Myriam Teste et Pauline Peregó gèrent la cantine et la garderie du soir.

Les classes vont participer à de nombreux projets complétant un travail débuté en classe. Comme depuis plusieurs années, la totalité de l'école est inscrite au prix des « Incorruptibles » pour lequel les élèves vont lire une sélection de livres. Après la lecture, les élèves vont élire leur livre préféré, et le résultat du vote sera comptabilisé

à l'échelle nationale.

Avant les vacances de la Toussaint, les trois classes ont participé à la semaine du goût. Nous avons cuisiné ensemble et nous avons partagé nos recettes avec les classes : cakes salés pour les CP-CE, pizzas pour les CM et soupe pour les maternelles. De vrais apprentis cuisiniers !

Le vendredi des vacances, le 21 octobre, pour conclure le travail en sport sur la course, les élèves ont participé au désormais célèbre et attendu « cross de l'école ». Cette course s'est faite au profit d'E.L.A. et son opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». Les élèves ont récolté une belle somme d'argent pour l'association qui lutte contre la leucodystrophie. Une superbe initiative solidaire et citoyenne ! Trois parcours autour de l'école et traversant le





Dictée ELA par Antoine Zeghdar et Wayan De Benedittis du Castres Olympique.

centre du village ont été proposés pour l'ensemble des élèves. Les enfants apprécient toujours de courir dans Navès à l'occasion de cette course. Nous tenons à remercier les personnes qui viennent aider en balisant et sécurisant le parcours.

Un travail sur la formation du citoyen est mené par l'équipe enseignante dans chaque classe. Durant leur scolarité, les enfants vont chaque année construire, pas à pas, leur parcours citoyen. Une première étape autour de la solidarité a été faite avec l'association ELA. Un second temps sur le devoir de mémoire a été réalisé avec comme conclusion la participation à la cérémonie du 11 novembre. Les élèves sont fiers d'être acteurs durant cet événement : dépôts des gerbes, interprétation de la Marseillaise. La troisième étape a été autour de la thématique « Sécurité routière » avec une piste prêtée par la MAIF durant la semaine du 14 novembre. Petits et grands ont appris les bases pour circuler en toute sécurité.

Enfin, toute l'école participe à la Grande Lessive, un projet en arts plastiques. Un thème est proposé à l'échelle internationale. Il y aura deux productions dans l'année. Pour la première, réalisée fin octobre, était sur le thème « La couleur de mes rêves ». La prochaine aura lieu au mois de mars. C'est un projet ouvert à tous. Si vous avez l'envie d'exposer ce jour-là avec nous, la porte de l'école est ouverte.

Les élèves de maternelle iront voir durant l'année deux spec-

tacles par le biais de la FOL. Une première initiation à la médiathèque de Labruguière a été aussi faite fin novembre.

Les élèves de CP-CE1-CE2 se déplaceront eux aussi deux fois dans l'année pour assister à des spectacles FOL. La classe des CP-CE1-CE2 participe aussi au rallye mathématiques. Il s'agit d'un concours entre différentes classes d'un même cycle. Le but est de résoudre différents problèmes lors de trois manches réparties sur l'année scolaire. Les élèves semblent très investis dans ce projet qui leur permet de développer leurs démarches scientifiques. Comme les maternelles, les CP-CE iront à la médiathèque de Labruguière.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont inscrits à l'opération « École et Cinéma ». Ils verront durant l'année trois films



Les enfants sur la piste pour apprendre les bases de la sécurité routière.

au cinéma de Labruguière. Le lundi 17 octobre a eu lieu la dictée E.L.A, avec comme invités Wayan de Benedittis et Antoine Zeghdar, joueurs du Castres Olympique. Enfin, la classe est également inscrite au rallye mathématiques (présenté ci-dessus).

Pour toutes informations pratiques qui concernent l'école, vous les retrouverez sur le site internet de la commune (www.ville-naves.fr). Pour les nouvelles familles sur la commune ayant des enfants qui vont rentrer à l'école ou qui y sont déjà, je vous invite à vous rapprocher de la mairie en début d'année pour les inscriptions.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier très chaleureusement et sincèrement l'ensemble des personnes qui s'investissent

à nos côtés pour l'ensemble des élèves, pour les aider à grandir et à s'épanouir dans l'école. Nous remercions également Rosy, Aurélie, Myriam et Pauline pour leur implication, leur bonne volonté, leur énergie et leur disponibilité pour les enfants et leurs familles durant le hors-temps scolaire. Nous remercions aussi Aymeric et Joël qui entretiennent l'école. De plus, nous remercions les parents d'élèves qui sont impliqués dans la vie de l'école. Enfin, nous souhaitons une belle retraite à Rosy. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur et d'épanouissement dans cette nouvelle vie. Merci Rosy pour ces nombreuses années !

En vous souhaitant une bonne année à tous en ce début 2023.

Le directeur,
Jean-Baptiste GUEGUEN



Le projet arts plastiques de la «Grande Lessive».

▼ M J C

Reprise normale des activités après la crise sanitaire

Football : Une vingtaine de personnes pour les entraînements le vendredi soir à partir de 19h. Pour l'instant aucun match n'est prévu contre des équipes adverses vu le caractère vieillissant du groupe. Amitié, convivialité et bonne humeur sont de rigueur, ce qui permet d'avoir un groupe assidu, participatif et volontaire.

Gymnastique : 21 personnes qui vont aux cours de gymnastique prodigués par Betty Soares le mardi soir de 20h à 21h dans une très bonne ambiance.

Randonnée : Reprise de l'activité depuis septembre sur les chemins de la région. Arfons, le Lampy, Labastide Esparrbairrenque. En novembre découverte du Lauragais avec les villages d'Avignonet et de Montferriand et le partage des eaux.



Danse Traditionnelle : La danse est désormais dirigée par deux nouveaux danseurs expérimentés Jean Luc Grand et Gérard Maffre, qui ont repris l'activité à la suite du départ à la retraite de Marie Claude Chappert. Elle animait depuis 18 ans l'activité de main de maître. Nous la remercions pour sa patience et son bon état d'esprit.

Vélo : Le dimanche matin, nous pratiquons les pistes cyclables ainsi que les routes secondaires avec une pause détente et parfois nous organisons une journée entière avec pique-nique quand le temps le permet.

Zumba : Un groupe dynamique et sympathique. En début d'année elles ont organisé une auberge espagnole pour apprendre à mieux se connaître et cela a créé une véritable cohésion de groupe. Pour le dernier cours les filles sont arrivées en mode

(Noël zumba) et en janvier elles partageront la galette.

Badminton : De nouveaux adhérents et des projets : création d'un challenge MJC (double et mixte) avec des clubs voisins lancé par notre structure et qui rencontre un franc succès. Un rassemblement national est en prévision, toujours dans un climat de convivialité.

Marche : En plus des sorties du lundi matin et jeudi après-midi nous avons créé un groupe marche pour tous les mardis après-midi qui a beaucoup de succès, plus de 15 adhérents.

Atelier récréatif : Un véritable moment de partage, avec une douzaine d'adhérentes qui se réunissent le vendredi après-midi à la maison des Associations pour coudre, tricoter ou encore faire des objets de décoration.

Pom Pom Girl : Tous les samedis une quinzaine de jeunes filles âgées de 5 à 12 ans se retrouvent pour danser ensemble. Grâce aux représentations elles se sont fait connaître notamment lors de la fête du village, l'équipe s'est renforcée. L'objectif numéro un est de s'amuser en dansant sur des musiques entraînantes. En décembre il y a eu le goûter de Noël.

Anglais enfant et Espagnol adulte : C'est avec toujours autant de plaisir et d'application que se déroulent les cours d'apprentissage linguistique, sous la houlette d'Anna, notre anima-

trice ; discussions, partages, découverte de cultures différentes, échanges d'idées enrichissantes sont au programme des cours le lundi soir.

La MJC a participé au téléthon organisé sur le village.

Cette année nous avons pu organiser notre traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre où 196 convives se sont retrouvés dans une super ambiance animée par notre DJ Antonio.

Participer à la MJC est une expérience enrichissante, nous sommes tous des bénévoles et nous donnons de notre temps pour apporter notre contribution à un village où il fait bon vivre.

Je voudrais remercier le maire, Pierre Calmels, et son conseil municipal ainsi que les employés municipaux que nous avons sollicités tout au long de l'année 2022. Merci aussi à tous les responsables, les animateurs et tous les adhérents pour leur bon état d'esprit.

Amis Navessols et Navessoles la présidente, le conseil d'administration et moi-même nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

La Directrice
Patricia Pauthe

La composition du bureau

Suite à l'assemblée générale du 30 septembre :

Présidente : Laetitia Holmière
Vice-Président : Michel Viala
Trésorière : Nadine Poulain
Trésorier adjoint : André Bardou
Secrétaire : Solange Malfête
Secrétaire adjoint : François Guiraud
Directrice : Patricia Pauthe
Membres : Pascal Collin, Nadine Bardou, Yannick Stern, François Belli.

Date à retenir !

Loto le **4 février 2023**
salle Georges Prêtre

Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux

Bonne année 2023



▼ Au début du XVIII, le récit d'un duel entre voisin

Une simple partie de carte qui dégénère

Un petit bosquet d'arbres, c'est tout. Quelques peupliers plantés serrés à proximité du château de Montespieu, au bord du « Camin qu'en fait ». L'emplacement n'aurait pas été choisi au hasard et il se racontait au début du siècle précédent que de Juge Montespieu les avaient voulus ainsi pour lui dissimuler la vue de la métairie de Naymes qu'il n'avait pu acheter aux descendants d'un certain Léonard.

Je ne sais si cette histoire est vraie, mais elle illustrerait un ressentiment bien tenace... Jusqu'où pourrait-on remonter ? Peut-être jusqu'à une partie de jeu de cartes qui aurait mal tourné un siècle et demie auparavant ?

Posons le décor. Nous sommes le dimanche 17 décembre 1702, vers 22 ou 23 heures quelques jeunes hommes, trentenaires pour la plupart, passent la soirée chez le Sieur Paul Gautier, receveur des tailles du diocèse de Castres (51 ans). La plupart sont des « nouveaux convertis » c'est-à-dire d'anciens protestants qui à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685) ont officiellement rejoint l'église catholique romaine. Ils sont militaires, receveurs des tailles (des impôts), certains sont même enfants de pasteurs.

Une partie de cartes est alors engagée dans un des salons. Dame Françoise du Bouisset, hôte de la soirée, est « assise sur un sofa auprès du feu avec le Sr de la Gascarié, capitaine de chevaux, et son épouse lorsqu'elle voit un attroupement. »

Un différend vient d'explorer entre Etienne Léonard et Jean Louis de Juge. Ce dernier, officier, vient de rentrer de Hollande où il avait suivi son père en exil. Son père, Jean Antoine de Juge, pasteur de Castres avait acheté la seigneurie et le château de Montespieu en 1680, mais contraint à l'exil cinq ans plus tard par la révocation, il n'avait pu profiter longtemps de son acquisition. Depuis les Pays bas, il a entretenu une correspondance jusqu'à sa mort en 1701 avec sa famille restée au pays et qui sera publiée par ses descendants. Jean Louis de Juge



est qualifié d'officier et porte le nom de Fabrègue, localité d'origine des de Juge, à proximité de Montpellier.

L'autre protagoniste, Etienne Léonard, qualifié de bourgeois est aussi officier. Son père, ancien procureur au Parlement est aussi décédé en 1701 et lui a notamment laissé en héritage par l'entremise de sa seconde femme, Judith de Raymond, une métairie à Latour. Cette métairie, nous la connaissons. Elle est dans le hameau de Latour, à sa pointe entre les deux chemins. Dans l'inventaire après décès de Judith de Raymond en 1693 on apprend que les Léonard conservent l'usage de chambres à l'étage. Le métayer devant résider au-dessous. Le cheptel, en commun avec le métayer, Antoine Rouquier, consiste en une paire de bœufs, une paire de « braux » (jeunes taurillons) une paire de vaches, 35 brebis et trois moutons, une truie nourricière et trois porceaux.

Plus tard, le sieur Léonard finira par acheter la maison de maître et une part de la seigneurie de Sallepieussou dans les années 1720.

Ils en viennent aux mains

Revenons aux faits. A partir des divers témoignages, ceux de Jacques de Viala, sieur de la Caussade (28 ans), de Jean Bonnier, receveur des tailles (32 ans) rapportés le lendemain devant Mathieu Barbara lieutenant criminel en la ville de Castres, on peut rejouer la scène :

« Léonard soutenait qu'il avait droit de parler d'une carte du Sr Fabrègue, et led Fabrègue soutenait le contraire », ils en vinrent aux mains.

Le sieur de Fabrègue dit au Sr Léonard « qu'il estoit un plai-

san visage et donna un coup de poing aud Léonard qui le culbuta sur la dame de la Motte. » Léonard se relève et reçoit un coup d'épée de Fabrègue qui la rangea puis qui lui en redonna un second coup.

Seul de Juge-Fabrègue porte l'épée, Léonard plus vexé dans son amour propre de se retrouver sous les jupes de madame de la Mothe que véritablement blessé porte plainte le lendemain devant le juge. Martial Pégorier, maître chirurgien juré royal de Castres l'examine et note « une plaie sur l'avant-bras droit du coté interne de la longueur d'un demi travers de doigt. ». Pas vraiment grave. Le coup porté était ailleurs et allait nourrir un ressentiment qui chercherait à se régler six mois plus tard !

Les retrouvailles, six mois après

L'épisode suivant se déroule le vendredi 20 juillet 1703. Nos deux héros se retrouvent vers 15 heures, à Castres sur la petite place publique où débouche la rue de la Trésorerie. Autour d'eux les gens s'affairent dans les divers commerces à l'instar du boulanger Rolland qui achète sa salade sur le marché. Jean Louis de Juge est accompagné de noble Daniel de Ligonier sieur de Pratviel, 64 ans. Ils disent « aller se promener soubz la gran place... » quand arrive par ailleurs le sieur Léonard venant de la rue de la Trésorerie ! Etienne Léonard « portait un habit de campagne gris, sa perruque tressée par derrière, un fouet à la main, avec des guêtres, des espérons et son espée au costé... » Il était ainsi habillé pour aller chercher son cheval chez Pierre Auriol, son beau-frère qui loge à Villegoudou pour ensuite regagner sa métairie de la Tour à Sallepieussou.

Le duel, pratique interdite depuis Louis XIII

Selon les dépositions des témoins, ils courent l'un vers l'autre et « se portèrent quelques coups ». La déposition de Daniel de Ligonier insiste sur le fait que c'est plutôt Léonard qui en a eu l'initiative. Quoiqu'il

en soit, ils furent séparés par leurs amis et témoins, Jacques de Viala sieur de la Caussade et Jean Bonnier que nous connaissons depuis la soirée. Le fait de se battre n'aurait sûrement intéressé personne sauf que cela prenait ici l'aspect d'un duel réglant une affaire d'honneur, pratique formellement interdite par maints édits royaux. Depuis Louis XIII, on ne plaisante pas avec cela.

« C'est un crime qui mérite une sévère punition et (...) le cas requiert célérité ! » s'insurge le procureur du roi, Me David de La Ringue. Etant saisi le jour même de l'affaire, il ordonne une saisie des deux duellistes qui disparaissent dans la nature. Ils finissent par se présenter d'eux même au juge quelques jours plus tard et sont interrogés dans les prisons de la tour Caudière à Castres. Il est reproché au sieur Léonard de porter l'épée (chose inaccoutumée chez lui et « défendue par les ordonnances du roi ») à dessein d'en découdre avec de Juge sur la grande place publique Pour sa défense, le sieur Léonard rapporte qu'il dispose d'une permission du duc du Maine pour porter (sans doute en tant qu'officier) « l'espée et le pistolet » et qu'il allait à la campagne.

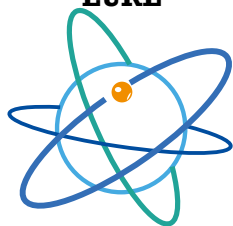
Le juge finit par trancher

Le juge n'en croit pas un mot. La route Castres Salepieussou ne doit pas être si dangereuse que cela. Le magistrat insiste à nouveau : « Luy avons représenté qu'il ne dit pas la vérité estant tout vizible quil avoit prins son heure avec led sieur de Fabrègue dans la dite place croyant de couvrir leur crime de duel et cella est sy vray quil n'a pas accoustume de porter l'espée n'ayant pas ce droit et ce pendant il la portoit ce jour là » Etienne Léonard reste sur sa position. Elle ne convainc pas le juge qui au final condamne le sieur Léonard à payer 100 livres tournois de dédommagement au sieur de Juge Fabrègue avec « inhibitions et deffences aud Léonard de plus a ladvenir cometre de telles semblables entreprises sur plus grande peine. »

Alain Pauthe

MARTINEZ ELECTRICITÉ

EURL



ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE
ÉNERGIE RENOUVELABLE
CLIMATISATION
SOLAIRE

TÉL : 06 09 70 57 86

6 Font de Galeye 81710 NAVÈS
2, rue Bonne Cambe - 81000 ALBI

Email :

eurlmartinezelectricite@gmail.com

Site : www.martinezelectricite.fr

Merci !

*A chaque édition,
c'est grâce à la participation des annonceurs
que le Bulletin Municipal de Navès
vous est distribué.*

**Ne manquez pas de les consulter,
ils vous réserveront le meilleur accueil.**



Service public de l'eau et de l'assainissement

Toutes vos demandes 24h/24

VEOLIA EAU

05 61 80 09 02

24h/24 - 7j/7*

(APPEL NON SURTAXÉ)

 **VEOLIA**